

Compte rendu de séance

Séance du 20 Juillet 2018

L'an 2018 et le 20 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de CROIBIER Catherine Maire

Présents : Mme CROIBIER Catherine, Maire, Mmes : BEGUE Estelle, VIETTE Martine, MM : LHOMMET Wilfried, NICOLLE Michel, TOURTE Gregory

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BERNITT Dagmar à Mme VIETTE Martine, CASSIN Jennifer à Mme CROIBIER Catherine

Absent(s) : M. COUVRY Philippe

Subventions 2018

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale	0 € (Achat Barnum)
Tennis club Brezolles	70 €
Verneuil BMX	10 €
EMHV	10 €
Dojo Brezollien	10 €
Amicale Sapeurs pompiers Brezolles	0 €
TOTAL	100 €

Participation Voyages Scolaires 90 €
(Par élève pour l'année scolaire 2018/2019, valable une fois dans la scolarité du second cycle).

Mutuelle communale

Mme le maire souhaite proposer à ses administrés une couverture santé s'inspirant des contrats collectifs de manière à favoriser l'accès aux droits et le recours aux soins des habitants de la commune. Ceux-ci ont été consultés courant juin sur leur possible intérêt quant à la mise en place d'une mutuelle communale.

Un appel à partenariat a été lancé et affiché en panneaux publics avec date limite de réponse au 20 juillet 2018. Seule AXA a répondu à cet appel en la personne de ses agents locaux Messieurs Donatien GRANGERAY et Jean-Marc RICHARD.

Par conséquent et après délibération, le conseil décide à l'unanimité de choisir AXA pour l'instauration de ce partenariat. Il autorise Mme le maire à mener toutes les actions et signer tous les documents y afférents.

Demande subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Le maire propose de faire une demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) au titre de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires en zones non agricoles.

- acquisition de matériel pour désherbage alternatif 6025,29 € H.T
- aménagement avec engazonnement de la cour de la mairie 23909,41 € H.T

Ces dépenses sont subventionnables à hauteur de 50%

Après discussion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention pour les projets de travaux énoncés.

Demande subvention à la Région Centre

Le maire propose de faire une demande de subvention à la Région Centre dans le cadre du plan d'entretien pour :

- acquisition de matériel pour désherbage alternatif 6025,29 € H.T

Ces dépenses sont subventionnables à hauteur de 40%

Après discussion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention pour les projets de travaux énoncés.

Questions diverses :

Défibrillateur

L'entreprise Diego Sport qui nous a vendu le défibrillateur et devait en assurer la maintenance n'existe plus. Mme le maire a donc contacté l'entreprise Défibril pour obtenir une proposition de réparation et par la suite d'entretien. Le conseil décide de s'en tenir pour le moment à la remise en état du défibrillateur car actuellement il est hors service.

Théâtre Roseau

Jean-Claude et Françoise Broche, suite à leur cessation d'activité, ont trouvés un acheteur pour leurs locaux de l'espace Baron Lacour. Il s'agit d'une école Berlioz (méthode Montessori entre autres) qui, si la transaction aboutit, ouvrirait en 2020.

Fête de l'Etang

La fête de l'Etang aura lieu cette année le 1er septembre à partir de 14 heures. Elle aura pour thème "Les pirates". De nombreuses activités sont prévues ainsi qu'un feu d'artifices.

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le 14 octobre prochain. Le traiteur choisit est la SARL Deshoullès.

Séance levée à 21h00

En mairie, le 23/07/2018
Le Maire
Catherine CROIBIER